

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : METAFLUX 75-70 TISSUS DE NETTOYAGE  
Date d'exécution : 23.10.2018  
Date d'édition : 06.05.2019

Version (Révision) : 2.0.0 (1.0.0)

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

METAFLUX 75-70 TISSUS DE NETTOYAGE

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### Utilisations identifiées pertinentes

PC 35 - Produit de lavage et de nettoyage

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur)

SODITEC S.A.S.

Rue : 24 Rue Joseph Marie Jacquard

Code postal/Lieu : 67400 ILLKIRCH

Téléphone : 03 88 55 29 40

Télécopie : 03 88 67 85 40

Contact pour informations : info.soditec@metaflux.fr Internet : www.metaflux.fr

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

ORFILA (Information I.N.R.S.) : 01 45 42 59 59

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aucune

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges

EUH210

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

#### 2.3 Autres dangers

Aucune

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2 Mélanges

##### Composants dangereux

ÉTHANOL ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119457610-43-XXXX ; N°CE : 200-578-6; N°CAS : 64-17-5

Poids :  $\geq 5 - < 15$  %

Classification 1272/2008 [CLP] : Flam. Liq. 2 ; H225 Eye Irrit. 2 ; H319

C9-C11, ALKOHOLS, ETHOXYLATED (4 EO) ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119980051-45-XXXX ; N°CE : 614-482-0; N°CAS : 68439-46-3

Poids :  $\geq 1 - < 5$  %

Classification 1272/2008 [CLP] : Eye Irrit. 2 ; H319

##### Indications diverses

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

##### Informations générales

En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : METAFLUX 75-70 TISSUS DE NETTOYAGE  
Date d'exécution : 23.10.2018  
Date d'édition : 06.05.2019

Version (Révision) : 2.0.0 (1.0.0)

### En cas d'inhalation

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile.

### En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Appliquer une crème grasse.

### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologiste.

### En cas d'ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Appeler immédiatement un médecin.

## 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun(e) n'est connu(e).

## 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

Eau Mousse Poudre d'extinction Dioxyde de carbone (CO2) Sable Azote Couverture pour éteindre le feu

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

#### Produits de combustion dangereux

Dioxyde de carbone (CO2) Monoxyde de carbone

### 5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

### 5.4 Indications diverses

Le produit lui-même n'est pas combustible. Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Éliminer immédiatement les quantités renversées. Nettoyer avec un matériau absorbant (p. ex. chiffon, non-tissé). Rincer abondamment avec de l'eau. Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conserver le récipient bien fermé.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine. Protéger contre Gel

#### Conseils pour le stockage en commun

Classe de stockage (TRGS 510) : 10

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : METAFLUX 75-70 TISSUS DE NETTOYAGE  
Date d'exécution : 23.10.2018  
Date d'édition : 06.05.2019

Version (Révision) : 2.0.0 (1.0.0)

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Tenir compte de la fiche des spécifications techniques. Observer le mode d'emploi.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites au poste de travail

ÉTHANOL ; N°CAS : 64-17-5

Type de valeur limite (pays d'origine) : TRGS 900 ( D )

Valeur seuil : 200 ppm / 380 mg/m<sup>3</sup>  
Limitation de crête : 4(II)  
Remarque : Y  
Version : 07.06.2018

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Protection individuelle

##### Protection yeux/visage



Porter des lunettes de protection en cas d'éclaboussures.

##### Protection oculaire appropriée

DIN EN 166

##### Protection de la peau

##### Protection des mains



Porter des gants de protection en cas de contact de longue durée

**Modèle de gants adapté** : EN 374.

**Matériau approprié** : NBR (Caoutchouc nitrile)

**Temps de pénétration (durée maximale de port)** : 480 min.

**Épaisseur du matériau des gants** : 0,4 mm.

**Remarque** : Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

#### Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas porter sur soi des chiffons imprégnés du produit. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation.

### 8.3 Indications diverses

Aucun essai n'a été effectué. La sélection concernant cette préparation a été effectuée de bonne foi en prenant compte des informations relatives aux composants. La résistance du matériau utilisé pour les gants n'est pas prévisible, un test doit donc être fait avant leur utilisation

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**Aspect** : Liquide

**Couleur** : incolore

**Odeur** : orange

**Données de sécurité**

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : METAFLUX 75-70 TISSUS DE NETTOYAGE  
Date d'exécution : 23.10.2018  
Date d'édition : 06.05.2019

Version (Révision) : 2.0.0 (1.0.0)

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :	( 1013 hPa )	env.	100 °C	
Point éclair :			44 °C	
Limite inférieure d'explosivité :			négligeable	
Limite supérieure d'explosivité :			négligeable	
Pression de la vapeur :	( 50 °C )		négligeable	
Densité :	( 20 °C )	env.	1 g/cm <sup>3</sup>	
Test de séparation des solvants :	( 20 °C )		négligeable	
pH :		env.	7,5	
Temps d'écoulement :	( 20 °C )		19 s	DIN gobelet 4 mm
Teneur en COV maximale (CE) :			10 Pds %	
Teneur en COV maximale (Suisse) :			10 Pds %	

### 9.2 Autres informations

Pas de combustion auto-entretenu

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Aucune information disponible.

### 10.2 Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Ne pas vaporiser sur des flammes ou des objets incandescents.

### 10.4 Conditions à éviter

Aucune information disponible.

### 10.5 Matières incompatibles

Aucune information disponible.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Effets aigus

##### Toxicité orale aiguë

Paramètre :	DL50 ( ÉTHANOL ; N°CAS : 64-17-5 )
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	10470 mg/kg
Méthode :	OCDE 401
Paramètre :	DL50 ( C9-C11, ALKOHOLS, ETHOXYLATED (4 EO) ; N°CAS : 68439-46-3 )
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	5050 - 5130 mg/kg
Méthode :	OCDE 401

##### Toxicité dermique aiguë

Paramètre :	DL50 ( ÉTHANOL ; N°CAS : 64-17-5 )
Voie d'exposition :	Dermique
Espèce :	Lapin
Dose efficace :	20 g/kg
Paramètre :	DL50 ( C9-C11, ALKOHOLS, ETHOXYLATED (4 EO) ; N°CAS : 68439-46-3 )
Voie d'exposition :	Dermique
Espèce :	Rat
Dose efficace :	> 2000 mg/l

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : METAFLUX 75-70 TISSUS DE NETTOYAGE  
Date d'exécution : 23.10.2018  
Date d'édition : 06.05.2019

Version (Révision) : 2.0.0 (1.0.0)

Méthode : OCDE 402

### Toxicité inhalatrice aiguë

Paramètre : LC50 ( ÉTHANOL ; N°CAS : 64-17-5 )

Voie d'exposition : Inhalation

Espèce : Rat

Dose efficace : 116,9 - 133,8 mg/l

Temps d'exposition : 4 h

Méthode : OCDE 403

Paramètre : LC50 ( C9-C11, ALKOHOLS, ETHOXYLATED (4 EO) ; N°CAS : 68439-46-3 )

Voie d'exposition : Inhalation

Espèce : Rat

Dose efficace : > 1,6 mg/l

Méthode : OCDE 403

### 11.2 Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

### 11.3 Autres effets néfastes

Aucune

### 11.4 Informations complémentaires

Préparation non contrôlée. L'énoncé est déduit à partir des propriétés des différents composants.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Toxicité aquatique

##### Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson

Paramètre : LC50 ( ÉTHANOL ; N°CAS : 64-17-5 )

Espèce : Tête de boule

Paramètres d'évaluation : Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson

Dose efficace : 14,2 g/l

Temps d'exposition : 96 h

Paramètre : LC50 ( ÉTHANOL ; N°CAS : 64-17-5 )

Espèce : Poisson

Paramètres d'évaluation : Toxicité chronique (à long terme) pour les poissons

Dose efficace : 9164 - 14536 mg/l

Temps d'exposition : 200 h

Paramètre : LC50 ( ÉTHANOL ; N°CAS : 64-17-5 )

Espèce : Daphnie

Paramètres d'évaluation : Chronique (à long terme) toxicité pour la daphnia

Dose efficace : 1806 mg/l

Temps d'exposition : 10 d

Paramètre : LC50 ( C9-C11, ALKOHOLS, ETHOXYLATED (4 EO) ; N°CAS : 68439-46-3 )

Espèce : Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)

Paramètres d'évaluation : Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson

Dose efficace : 5 - 7 mg/l

Temps d'exposition : 96 h

##### Toxicité chronique (à long terme) pour les poissons

Paramètre : NOEC ( C9-C11, ALKOHOLS, ETHOXYLATED (4 EO) ; N°CAS : 68439-46-3 )

Espèce : Tête de boule

Paramètres d'évaluation : Toxicité chronique (à long terme) pour les poissons

Dose efficace : 0,11 - 0,28 mg/l

Temps d'exposition : 30 d

##### Aiguë (à court terme) toxicité pour la daphnia

Paramètre : EC50 ( ÉTHANOL ; N°CAS : 64-17-5 )

Espèce : Daphnie

Paramètres d'évaluation : Aiguë (à court terme) toxicité pour la daphnia

Dose efficace : 5012 mg/l

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : METAFLUX 75-70 TISSUS DE NETTOYAGE  
Date d'exécution : 23.10.2018  
Date d'édition : 06.05.2019

Version (Révision) : 2.0.0 (1.0.0)

Temps d'exposition : 48 h  
Paramètre : EC50 ( C9-C11, ALKOHOLS, ETHOXYLATED (4 EO) ; N°CAS : 68439-46-3 )  
Espèce : Daphnia magna (puce d'eau géante)  
Paramètres d'évaluation : Aiguë (à court terme) toxicité pour la daphnia  
Dose efficace : 2,5 mg/l  
Temps d'exposition : 48 h

### Chronique (à long terme) toxicité pour la daphnia

Paramètre : NOEC ( ÉTHANOL ; N°CAS : 64-17-5 )  
Espèce : Daphnie  
Paramètres d'évaluation : Chronique (à long terme) toxicité pour la daphnia  
Dose efficace : 2 - 9,6 mg/l  
Temps d'exposition : 10 d  
Paramètre : NOEC ( C9-C11, ALKOHOLS, ETHOXYLATED (4 EO) ; N°CAS : 68439-46-3 )  
Espèce : Daphnia magna (puce d'eau géante)  
Paramètres d'évaluation : Chronique (à long terme) toxicité pour la daphnia  
Dose efficace : 0,77 - 1,75 mg/l  
Temps d'exposition : 21 d

### Aiguë (à court terme) toxicité pour les algues

Paramètre : EC50 ( ÉTHANOL ; N°CAS : 64-17-5 )  
Espèce : Chlorella vulgaris  
Paramètres d'évaluation : Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson  
Dose efficace : 675 mg/l  
Temps d'exposition : 4 d  
Méthode : OCDE 201  
Paramètre : EC50 ( C9-C11, ALKOHOLS, ETHOXYLATED (4 EO) ; N°CAS : 68439-46-3 )  
Espèce : Pseudokirchneriella subcapitata  
Paramètres d'évaluation : Aiguë (à court terme) toxicité pour les algues  
Dose efficace : 1,4 mg/l  
Temps d'exposition : 96 h

### Toxicité bactérielle

Paramètre : EC50 ( ÉTHANOL ; N°CAS : 64-17-5 )  
Espèce : Toxicité bactérielle  
Dose efficace : 5,8 g/l  
Temps d'exposition : 4 h  
Paramètre : EC50 ( C9-C11, ALKOHOLS, ETHOXYLATED (4 EO) ; N°CAS : 68439-46-3 )  
Espèce : Pseudomonas putida  
Paramètres d'évaluation : Toxicité bactérielle  
Dose efficace : > 10 g/l  
Temps d'exposition : 16,9 h  
Méthode : DIN 38412 / partie 8  
Paramètre : EC10 ( C9-C11, ALKOHOLS, ETHOXYLATED (4 EO) ; N°CAS : 68439-46-3 )  
Espèce : Pseudomonas putida  
Paramètres d'évaluation : Toxicité bactérielle  
Dose efficace : > 10 g/l  
Temps d'exposition : 16,9 h  
Méthode : DIN 38412 / partie 8

## 12.2 Persistance et dégradabilité

### Biodégradation

Paramètre : Biodégradation ( ÉTHANOL ; N°CAS : 64-17-5 )  
Inoculum : Biodégradation  
Paramètres d'évaluation : Aérobie  
Dose efficace : env. 84 %  
Temps d'exposition : 20 d  
Évaluation : Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).  
Paramètre : Biodégradation ( C9-C11, ALKOHOLS, ETHOXYLATED (4 EO) ; N°CAS : 68439-46-3 )  
Inoculum : Biodégradation  
Paramètres d'évaluation : Aérobie

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit :

Date d'exécution : 23.10.2018

Version (Révision) :

2.0.0 (1.0.0)

Date d'édition : 06.05.2019

Dose efficace : 72 %  
Temps d'exposition : 28 d  
Évaluation : Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

### 12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB de la directive REACH annexe XIII.

### 12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

### 12.7 Autres informations écotoxicologiques

Aucune

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK. Liste des propositions pour les code déchets/désignations des déchets selon le CED

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Élimination du produit/de l'emballage

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

#### Code des déchets produit

20 01 29\* - détergents contenant des substances dangereuses.

#### Code des déchets conditionnement

15 01 02 - emballages en matières plastiques.

#### Solutions pour traitement des déchets

#### Élimination appropriée / Emballage

Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat.

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

### 13.2 Informations complémentaires

Ces numéros individuels d'identification ont été attribués à partir des usages les plus communs du matériel permettant de négliger le dégagement de polluants lors d'un usage spécifique.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.4 Groupe d'emballage

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Le transport en conteneur pour vrac est interdit selon le Code IMDG.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : METAFLUX 75-70 TISSUS DE NETTOYAGE  
Date d'exécution : 23.10.2018  
Date d'édition : 06.05.2019

Version (Révision) : 2.0.0 (1.0.0)

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Réglementations EU

##### Autres réglementations (UE)

##### Caractéristique des composants selon le décret CE n°648/2004

- < 5 % agents de surface anioniques
- < 5 % agents de surface non ioniques
- parfums

##### Directives nationales

- AT: Marquage selon le règlement de l'Autriche (loi chimique / chemV).
- CH: Veuillez noter la loi chimique / ChemV et Chem RRV selon le règlement de la Suisse.

##### Classe risque aquatique (WGK)

Classe : 1 (Présente un faible danger pour l'eau.) Classification selon AwSV

##### Autres informations, restrictions et dispositions légales

##### Betriebssicherheitsverordnung (BetrSichV)

Aucun liquide inflammable selon BetrSichV.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour cette substance.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### 16.1 Indications de changement

02. Classification de la substance ou du mélange · 02. Éléments d'étiquetage · 03. Composants dangereux · 07. Conseils pour le stockage en commun - Classe de stockage · 15. Classe risque aquatique (WGK)

### 16.2 Abréviations et acronymes

ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route  
AOX : composés organiques halogénés adsorbables  
AwSV: Ordonnance allemande sur les installations de traitement des substances dangereuses pour l'eau  
CAS : Chemical Abstracts Service (subdivision de l'American Chemical Society)  
CLP : Règlement (CE) n° 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges (Classification Labelling and Packaging)  
EAK / AVV : Catalogue européen des déchets / liste européenne des déchets  
ECHA : Agence européenne des produits chimiques (European Chemicals Agency)  
EINECS : Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances)  
GHS : Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals)  
IATA : Association du transport aérien international (International Air Transport Association)  
ICAO : Organisation de l'aviation civile internationale (International Civil Aviation Organization)  
IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses (International Maritime Code for Dangerous Goods)  
RID : Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses  
TRGS : Prescriptions techniques allemandes pour les substances dangereuses  
VbF : Règlement allemand sur les liquides inflammables  
COV : composé organique volatil  
VwVwS : Instruction administrative relative aux substances dangereuses pour l'eau  
WGK : Classe de danger pour l'eau

### 16.3 Références littéraires et sources importantes des données

DGUV : Assurance sociale allemande des accidents du travail et maladies professionnelles, Base de données des substances GESTIS  
ECHA : Inventaire des classifications et des étiquetages  
ECHA : Substances pré-enregistrées  
ECHA : Substances enregistrées  
Fiches de données de sécurité CE des fournisseurs  
ESIS : système européen d'information sur les substances chimiques  
GDL : Base de données sur les substances dangereuses des pays  
UBA Rigoletto : Base de données de l'Office fédéral allemand de l'environnement sur les substances dangereuses pour l'eau  
Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil

## Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : METAFLUX 75-70 TISSUS DE NETTOYAGE  
Date d'exécution : 23.10.2018  
Date d'édition : 06.05.2019

Version (Révision) : 2.0.0 (1.0.0)

---

Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil

**16.4 Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

Aucune information disponible.

**16.5 Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)**

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

**16.6 Indications de stage professionnel**

Aucune

**16.7 Informations complémentaires**

Aucune

---

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

---